

## REPUBLIQUE FRANCAISE

#### LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du Bureau syndical

SEANCE DU 20 JUIN 2019

## **OBJET:**

SUBVENTION DE L'EPTB A LA COMMUNAUTE DE **COMMUNES MORVAN** SOMMETS ET GRANDS LACS POUR LES TRAVAUX DE MISE EN **VALEUR DU SENTIER DE** LA GOUTTE D'EAU. **AUTOUR DU LAC DE PANNECIERE** 

L'an deux mille dix-neuf, le vingt juin, les membres du Bureau syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le sept juin 2019, se sont réunis à 14h00 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12è.

### Etaient présents :

## Au titre du Conseil de Paris :

M. François VAUGLIN

# Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. Daniel COURTES

## Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. Frédéric MOLOSSI

Nombre des membres composant le Bureau syndical.....14

## Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme Chantal DURAND

M. Jean-Michel VIART

Présents à la séance.....8

## Etaient absents excusés :

MM. Belaïde BEDREDDINE, David BELLIARD et Nicolas BONNET OULADJ. Mme Célia BLAUEL, MM. Daniel GUERIN et Denis LARGHERO, Mme Halima JEMNI et Annick OLIVIER, M. Patrick TREMEGE

Représentés par mandat.....8

Absents......6

## Avaient donné pouvoir de voter en leur nom :

M. Belaïde BEDREDDINE à Mme Chantal DURAND M. Denis LARGHERO à M. Daniel COURTES Mme Annick OLIVIER à M. Frédéric MOLOSSI

La majorité des membres étant présente.

# BUREAU SYNDICAL SEANCE DU 20 JUIN 2019

OBJET: SUBVENTION DE L'EPTB A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS POUR LES TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU SENTIER DE LA GOUTTE D'EAU, AUTOUR DU LAC DE PANNECIERE

Le Bureau syndical,

VU le budget du syndicat mixte;

VU le dossier de demande de subvention adressé par le Président de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs, Jean-Sébastien Halliez, au Président de l'EPTB Seine Grands Lacs ;

VU le rapport de présentation de M. le Président SGL N°2019/25 en date du 7 juin 2019 ;

**CONSIDERANT** que le projet présenté par la Communauté de communes permet la mise en valeur du patrimoine de l'EPTB et accroît son appropriation par les habitants de la région ainsi que par les visiteurs ;

Après en avoir délibéré,

### A l'unanimité,

Article 1: APPROUVE l'octroi d'une subvention d'un montant de 2.030,00 euros à la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, afin de soutenir le projet de mise en valeur du circuit de randonnée de la « Goutte d'eau », autour du lac de Pannecière.

<u>Article 2</u>: DIT que la dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement du syndicat - article 65734, de l'exercice 2019.

Le Président

Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental

de la Seine-Saint-Denis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20190620-2019-06-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2019 Affichage : 21/06/2019

Pour l'autorité compétente par délégation : affaires juridiques : Contrôte de gestion



Caroline CARLIER